

LA LETTRE DE CMA France



Les 6 priorités de l'Artisanat

- Notre contribution au Grand Débat National -

#GrandDebatArtisanat



Redonner confiance : une priorité

Affaibli par la crise des « Gilets jaunes » et les multiples semaines de blocages, meurtri par l'incendie qui a dévasté Notre-Dame de Paris, notre pays traverse une période difficile et éprouvante. Il est désormais temps de relancer la dynamique économique et de reconstruire ce qui a été détruit ou perdu. Je sais combien la situation est critique pour bon nombre d'artisans, je les soutiens avec force. Pour autant, je ne souhaite pas céder à la morosité mais, au contraire, valoriser les initiatives positives et redonner confiance aux Français. L'artisanat a de nombreux points forts à faire valoir. C'est un secteur dynamique, porteur d'emplois pour notre jeunesse et d'avenir pour nos territoires. Malgré les difficultés conjoncturelles, les artisans ont la volonté de dépasser les obstacles et de relever les défis. Compétents et qualifiés, ils sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour reconstruire Notre-Dame et former la prochaine génération de bâtisseurs. Je souhaite partager cet état d'esprit positif avec le plus grand nombre et réconcilier les Français avec ce qui caractérise notre secteur : l'audace, la persévérance et la volonté de réussir !

Bernard Stalter
Président de CMA France

▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

Entreprise : les six priorités de l'artisanat

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est emparé du Grand débat pour donner la parole aux artisans. À partir de leurs contributions, six axes prioritaires ont été identifiés et quatorze mesures concrètes définies.

Grand débat : le temps de la restitution. Face à l'absence dans le Grand débat national de sujets majeurs tels que l'emploi et l'économie, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a lancé le Grand débat de l'artisanat. Sur la base des contributions rassemblées, les CMA ont poursuivi leur démarche par une initiative inédite : une consultation en ligne offrant aux artisans la possibilité de se prononcer sur les mesures les plus urgentes à mettre en œuvre. Sur la base des 19482 votes enregistrés, quatorze propositions ont été retenues pour leur permettre de travailler dignement et de se développer grâce à des conditions fiscales et sociales justes. Elles font l'objet d'une synthèse publiée par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat : « Les six priorités de l'artisanat ».

Des mesures économiques et fiscales. Les risques pris par les chefs d'entreprise, la question des revenus, le poids des charges sociales patronales, la concurrence déloyale liée aux différents régimes sont autant de difficultés et de freins au développement des entreprises. Pour qu'elles bénéficient d'un environnement favorable, les chambres de métiers et de l'artisanat proposent des solutions : pour **redonner du sens à la valeur travail**, en assurant par exemple la protection du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle. Des solutions également pour **créer un choc de confiance**, en baissant les charges et en facilitant l'aide à l'embauche, ou encore, pour **garantir un traitement équitable** entre les différents statuts et régimes des entreprises.

Des mesures territoriales et environnementales. Les artisans se sont également prononcés sur une série de mesures visant à **sauver les territoires et la ruralité**, en créant par exemple des zones de redynamisation rurales, à **revitaliser les cœurs de ville**, en mettant notamment en place un « % artisanat » pour réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres-villes et enfin à **prendre part à la transition écologique et énergétique** en développant des aides spécifiques. Ces mesures ont vocation à répondre aux problématiques suivantes : déficit d'attractivité des entreprises situées dans les territoires ruraux, concurrence avec les grandes surfaces, pression foncière, manque d'aides pour réussir la transition écologique.

📄 L'intégralité de la synthèse est accessible sur le site www.granddebat.artisanat.fr

L'image



© CMA7

Le 26 mars a été inauguré, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et de nombreuses personnalités locales, le CFA de Lagord en Charente-Maritime.

Ce centre de formation innovant et performant accueille 2000 apprentis et personnes en reconversion. D'une surface de plus de 15 550 m², le CFA de Lagord bénéficie du label Bepos (Bâtiment à énergie positive)

C'est également un des premiers CFA à mettre en place la « prépa-apprentissage », une mesure portée par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et intégrée dans la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » pour faciliter l'ouverture de l'apprentissage à tous les publics et leur permettre d'envisager un parcours dans l'artisanat.

2

15

Le chiffre

Baisser de 15 % la consommation énergétique finale des bâtiments par rapport à 2010 est l'un des objectifs du gouvernement d'ici à 2023.

Dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments lancé par le gouvernement, CMA France a signé le 4 avril la charte « Engagé pour FAIRE* ».

Cette signature témoigne de la volonté du réseau des CMA d'agir en faveur de la rénovation énergétique et d'accompagner les entreprises artisanales du Bâtiment à être actrices de ce plan.

** Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.*

▼ APPRENTISSAGE

120 apprentis reçus au Sénat



© CMA FRANCE

Le 14 mars, au Palais du Luxembourg, CMA France et le Sénat ont organisé la dix-neuvième édition des **Rencontres Sénatoriales de l'Apprentissage** sur le thème « L'apprentissage: les nouveaux enjeux de la formation ».

Cette journée, véritable moment citoyen entre les apprentis, les acteurs de l'apprentissage et les sénateurs, est chaque année l'occasion de débattre des grands enjeux de ce mode de formation. Ces enjeux, qu'ils soient économiques, sociaux, ou encore éducatifs, sont déterminants pour notre pays.

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », dont le réseau des CMA a été un partenaire actif et écouté lors de la préparation, était au cœur des débats.

i Retrouvez les échanges sur:

www.senat.fr/evenerement/rencontres_apprentissage/2019/index.html

▼ EUROPE

Visites d'études Erasmus+



© CMA FRANCE

▲ Les élus et experts de la commission des formations lors de la visite du 17 au 20 mars au Danemark.

Des visites d'études au Pays de Galles, au Danemark et en Finlande ont permis à 36 formateurs, responsables pédagogiques et directeurs de CFA du réseau des CMA de découvrir les approches pédagogiques et méthodes innovantes développées dans ces pays et de s'inspirer de ce qui fonctionne pour éventuellement le transposer dans les CFA français. Elles constituent une réelle opportunité de partager les expériences, afin de gagner toujours plus en efficacité pour apporter le meilleur enseignement aux jeunes. Une visite au Danemark a permis en particulier aux élus et experts de la commission des formations de CMA France d'appréhender des éléments de l'actuelle réforme de la formation tels que la préparation à l'apprentissage, l'individualisation des parcours, les TIC et la gestion par coût contrat.

▼ COOPÉRATION

Encourager la formation au Mali



© CMAR PAYS DE LA LOIRE

Du 22 au 24 février, le Premier ministre Édouard Philippe a effectué une visite de travail à Bamako au Mali. Au cours de cette visite, plusieurs conventions ont été signées en faveur du développement du Mali et de la coopération bilatérale au niveau public et privé entre le Mali et la France. Un deuxième déplacement en avril a consolidé ces liens...

Dans le cadre d'une visite officielle organisée en février dernier, Joël Fourny, président de la CMAR Pays de la Loire, a signé une convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bamako pour le développement de la formation professionnelle des jeunes. Cette convention contribuera au déploiement de formations professionnelles, en lien avec les acteurs privés, et à la création notamment d'une « open académie numérique ». Elle permettra aussi d'appuyer le centre de formation de la chambre du Mali sur les filières boucherie, maintenance et énergie solaire. Dans le cadre de ce protocole d'accord, la CMAR Pays de la Loire a d'ores et déjà réalisé une mission de diagnostic à Bamako, du 22 au 27 avril dernier. Cette mission, commanditée par les partenaires maliens, a permis de recenser les opportunités locales autour de ces trois filières. Grâce à cet appui, la CCI du Mali pourra s'orienter vers des dispositifs innovants de formation professionnelle dans les métiers de la boucherie mais aussi sur des actions « WOMEN Entrepreneur » et « YOUNG Entrepreneur ». En parallèle, une action sera portée avec CMA France sur les métiers de la mécanique. Le Président de la délégation Vendée de la CMAR, Daniel Laidin, présent lors de ce déplacement, a souligné que la formation professionnelle devait être portée par les chambres consulaires locales et leurs élus chefs d'entreprise et être mise au service de la jeunesse malienne pour assurer la stabilité et le développement économique du Mali.



Les CMA engagées pour reconstruire Notre-Dame

Suite à l'incendie qui a détruit Notre-Dame de Paris, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a présenté au Gouvernement une série de propositions destinées à permettre aux artisans d'art, symboles de l'excellence et du savoir-faire français, d'accéder aux marchés de restauration mais aussi à encourager la formation des futures générations. Parmi les propositions :

- | permettre aux artisans d'art, titulaires d'un titre issu de la filière professionnelle, d'accéder aux marchés de réhabilitation des ouvrages patrimoniaux, ce qu'ils ne peuvent faire pour des raisons réglementaires;
- | recruter et former la prochaine génération de bâtisseurs en triplant, pour les métiers de la restauration du patrimoine, le nombre de places dans les CFA du réseau. Pour cela, les CMA proposent de débloquer rapidement les fonds nécessaires, de faire appel à la mobilisation des conseils régionaux et d'encourager l'orientation vers les CFA grâce aux acteurs de l'emploi : Pôle emploi, missions locales, associations;
- | sensibiliser les jeunes aux métiers du patrimoine en lançant une campagne de communication nationale avec l'ensemble des acteurs concernés et en créant un lieu d'information, à proximité de la cathédrale, pour présenter les savoir-faire et ainsi améliorer durablement l'image de ces métiers;
- | créer un « Erasmus des bâtisseurs » pour que ce chantier devienne un lieu de formation où des apprentis des pays européens viennent acquérir un savoir-faire et partager le leur avec les apprentis français.

▼ TERRAIN

Loire : solidarité avec les artisans



© HUBERTGENOUILHAC

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire a sollicité l'intervention du fonds de calamités et de catastrophes naturelles* de CMA France pour venir en aide à dix entreprises artisanales victimes de sinistres en marge des manifestations des « Gilets jaunes ». Une indemnisation exceptionnelle de 14 000 € a été versée au titre de la solidarité entre les artisans. Une mobilisation et une entraide spécifique, propre au réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

* Alimenté par une contribution annuelle des CMA sur la base du nombre d'entreprises de leur ressort.

AIDES DE L'ÉTAT AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS IMPACTÉS.

Pour venir en aide aux entreprises dans les villes les plus impactées par le mouvement social des « Gilets jaunes », l'État déploie des brigades d'intervention. Ces équipes vont à la rencontre des artisans et commerçants afin de les accompagner dans leurs démarches et les informer sur les droits et indemnisations dont ils peuvent bénéficier.

Solutions Artisans de La Banque Postale



19 % des artisans estiment que les difficultés de financement sont un frein à leur développement*. Pour simplifier leurs démarches et assurer le financement de leur équipement, La Banque Postale a mis en place une plateforme de crédit en ligne. En quelques clics, les artisans peuvent faire une demande de financement jusqu'à 30 000 € pour s'équiper de nouveaux matériels ou pour l'achat d'un véhicule. En complément, La Banque postale s'appuie sur un réseau de proximité de responsables de clientèle professionnelle et d'une agence à distance. Business Energies de La Banque Postale est un ensemble de solutions bancaires et de services pour les professionnels.

* Source DGE « Pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales » 2017.

📄 labanquepostale.fr/professionnels.html

▼ INITIATIVE

CAP Artisanat : accompagner les jeunes vers l'emploi

Le 21 mars a eu lieu le séminaire de lancement du projet CAP Artisanat piloté par CMA France. Cette initiative, mise en œuvre dans quatorze CMA issues de seize territoires différents, a pour objectif d'accompagner 1 866 jeunes vers l'insertion professionnelle. CAP Artisanat est un dispositif d'orientation et d'accompagnement, individualisé ou collectif, vers les métiers de l'artisanat pour les jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi.



Le projet « CAP Artisanat » est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes ».

RFA : temps fort des deux réseaux

Les Rencontres franco-allemandes (RFA) des chambres de métiers et de l'artisanat, organisées conjointement, tous les deux ans, par CMA France et son homologue allemand la ZDH, représentant les chambres de métiers allemandes, se tiennent **du 13 au 15 mai à Cologne**. De nombreux liens unissent les chambres des deux réseaux dans le cadre de partenariats bilatéraux. Ces rencontres leur permettent d'échanger sur les enjeux et les bonnes pratiques existant en France et en Allemagne et de faire émerger une vision partagée sur les grands sujets nationaux, transfrontaliers et européens. Elles constituent un moment fort des relations entre les deux réseaux et permettent aux CMA de conforter leurs jumelages avec des chambres allemandes par des projets communs ou, pour celles qui ne sont pas jumelées, de nouer des contacts pour de futurs partenariats. Sont notamment abordées, lors de cette nouvelle édition, les questions de coopération internationale et de formation professionnelle.



La Lettre de CMA France - Bimestrielle - Directeur de la publication: Bernard Stalter - Rédacteur en chef: Jacques Garau - Responsable éditorial: Sylvie Emond - CMA France - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr - Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél.: 01 44 43 10 91 - Tirage: 4 000 exemplaires - Éditeur délégué: Édimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 - Impression: Socosprint (88) - ISSN 2677-2477.

Retrouvez CMA France sur



L'agenda

Du 13 au 15 mai
Rencontres franco-allemandes des CMA

📍 **Cologne (Allemagne)**
Lire ci-contre.

Du 30 mai au 5 juin
Semaine européenne du développement durable

📍 **Partout en Europe**

Organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, la Semaine européenne du développement durable proposera de nombreuses manifestations dont celles du réseau des CMA.

📢 **#SEDD**

Du 3 au 9 juin
Semaine nationale de l'artisanat

📍 **Partout en France**

Une semaine de promotion de l'artisanat et de ses atouts pour inviter les Français à « Choisir l'artisanat ».

📢 **#SemaineArtisanat**

Du 22 au 27 août
Compétition internationale des Olympiades des Métiers

📍 **Kazan (Russie)**

Durant cette compétition, les jeunes qui composent l'Équipe de France des Métiers tenteront d'accéder à la plus haute marche du podium.

📢 **#ODM2019**